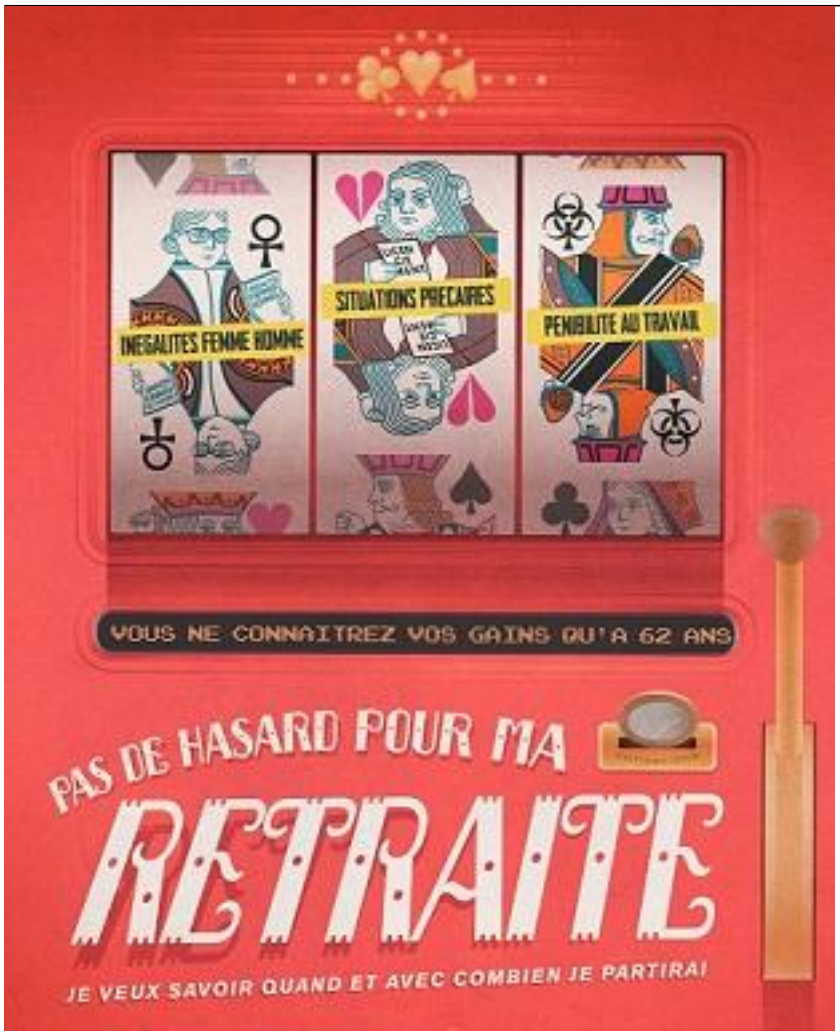

La CGT dénonce le jeu de dupes mené depuis des mois par le gouvernement et son haut-commissaire, avec des mesures annoncées mais jamais exposées durant toute la phase de concertation.

C'est à travers le projet de loi de finance de la sécurité sociale (PLFSS) que le gouvernement à montrer son jeu en accélérant l'allongement de la durée de cotisation (de 167 à 172 trimestres).

Le gouvernement anticipe de nouvelles régressions sociales en reculant l'âge de la retraite à taux plein par le biais de la décote. Il ne cache d'ailleurs plus désormais que son objectif est de reculer l'âge réel de départ à la retraite à 64 ans puis à 65 ans et, cela, le plus rapidement possible.

Toutes les générations nées à partir de 1963 seront concernées ; dès 2025, elles devront avoir cotisé 172 trimestres. Elles vont donc subir une double peine :

1- l'allongement de la durée de cotisation requise qui les obligera à reporter leur départ au-delà de 62 ans
2- la bascule dans le futur système à points

Comme à son habitude, ce gouvernement veut passer en force en avançant et en brouillant les pistes.

Une seule réponse est possible selon la CGT : construire une large mobilisation sociale pour empêcher ces mauvais coups.

Public: Retraites

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank